

SOMMAIRE

- 2 > Mot du directeur général
- 2 > Nouvelle employée à la permanence de la FFARIQ
- 3 > Orientations, priorités et critères en matière de formation continue pour l'année 2017-2018
- 4 > Les documents essentiels d'une ressource
- 5 > La tutelle
- 6 > PETALES Québec
- 7 > Commanditaires
- 7 > Étude longitudinale sur le devenir des jeunes placés en familles d'accueil
- 7 > Journée FFARIQ à Valcartier
- 8 > Concours de dessin
- 9 > La FFARIQ sous forme humoristique
- 10 > Les régions Info-comités
- 15 > Besoin d'aide ou d'information?



Volume 9
Numéro 2
Juin 2017



L'inform'accueil

La ressource formée et informée : **une ressource d'avenir**

ÉDITORIAL

Chères ressources,

Le printemps tire à sa fin, la chaleur et le soleil seront bientôt des nôtres. Au cours des derniers mois, je me suis promenée dans les merveilleuses régions de l'Abitibi, l'Outaouais, les Laurentides ainsi que Laval. Durant les prochaines semaines, je poursuivrai ma route afin d'aller rencontrer les ressources des régions de Québec, la Mauricie, Batshaw, la Gaspésie et la Côte-Nord. Je continue de dire qu'il m'est primordial d'avoir un contact direct avec vous, mais aussi avec les différents établissements et de régulièrement rencontrer les comités régionaux. Je tiens toujours à m'assurer que les difficultés vécues en régions soient traitées le plus rapidement possible et que le service aux membres soit optimal et en constante amélioration. En effet, comme vous le savez, la FFARIQ est la seule organisation représentative à offrir un service de proximité tel que celui que nous vous proposons.

Sachez que c'est un plaisir de vous rencontrer et j'espère vous voir en grand nombre dans les prochains événements qui seront organisés dans chacune de vos régions. Par ailleurs, je désire vous rappeler l'importance de ces événements et

j'encourage la participation de ceux-ci puisqu'ils sont là pour vous, afin de vous permettre d'être informés, de socialiser et de développer un lien de confiance avec votre comité régional.

Également, afin de vous offrir un meilleur service, nous avons créé des groupes Facebook privés régionaux pour les ressources. Actuellement, nous avons officiellement ouvert les régions de l'Abitibi, de la Côte-Nord, des Laurentides, de la ville de Québec et de Laval. Les autres suivront sous peu. Nous faisons ce travail pour vous, dans l'intention que vous soyez continuellement à l'affût des changements qui pourraient survenir, et toujours bien informés de vos droits et devoirs. De plus, ces groupes ont pour but de briser l'isolement, d'obtenir des réponses rapides à vos questionnements, d'échanger entre vous et d'avoir accès plus facilement à la documentation importante. Nous espérons que vous saurez donner la couleur de votre région à ces groupes.

Dans un autre ordre d'idées, nous tenons à vous informer que pour la première fois cette année, le conseil d'administration a pris la décision d'organiser le congrès et l'AGA dans la belle région de la

[Suite p. 2]

L'inform'Accueil est publié par la Fédération des familles d'accueil et ressources intermédiaires du Québec

8500, Boulevard Henri-Bourassa
Bureau 256
Courriel : info@ffariq.ca
Site Internet : www.ffariq.ca

Téléphone : 418 529-4734
Sans frais : 1 866 529-5868
Télécopieur : 418 529-0456
Télécopieur sans frais : 1 866 388-8860



Fédération des familles d'accueil
et ressources intermédiaires
du Québec

Mauricie/Centre-du-Québec. Nous trouvons important qu'à partir de maintenant, la FFARIQ se rapproche de vous, afin d'atteindre le plus de membres possible. C'est en effet les 21 et 22 octobre prochains qu'aura lieu cet événement à l'Hôtel Delta de Trois-Rivières. Plus d'informations à ce sujet vous seront envoyées d'ici la fin de l'été.

Pour conclure, je profite de l'occasion pour vous souhaiter un bel été à tous. Soyez fiers de faire partie d'une si belle organisation, et n'hésitez jamais à nous faire part de vos commentaires ou suggestions pour tout ce qui touche à vos conditions d'exercice, à la représentation et aux services que nous offrons.

Laissez-nous vous soutenir et être votre voix!
Merci de votre confiance!



Geneviève Rioux,
Présidente de la FFARIQ

Mot du directeur général

NOUVEAU SITE WEB

Lors de notre dernier envoi de l'Inform'accueil, nous vous informions de la mise en place d'un nouveau site web.

Le nouveau site présente des contenus revus portant sur les dossiers importants vous concernant. Des objectifs ont été déterminés pour guider le processus de refonte de notre nouveau site dont notamment:

- La notoriété et la crédibilité de la FFARIQ comme acteur incontournable en matière de défense des droits et intérêts des ressources d'accueil; faire du site web de la FFARIQ un outil de référence pour les familles d'accueil, les professionnels de la jeunesse, les organismes paritaires de services et les médias;
- Mettre en lumière les médias sociaux de la FFARIQ pour bâtir les échanges;

Notre nouveau site web est actif depuis la fin janvier et je vous invite à aller le visionner. Toute l'information pertinente s'y trouve.

RETOUR SUR LA MÉSENTENTE NATIONALE

Comme nous vous l'indiquions dans nos parutions antérieures, nous sommes toujours devant le tribunal dans le dossier de notre mésestente nationale contestant le refus des établissements de vous rembourser les frais particuliers pour lesquels vous avez formulé des demandes de remboursement. Selon les derniers estimés en notre possession, nos procureurs estiment à plus de 750,000 \$ la valeur totale des frais réclamés qui pourraient revenir à l'ensemble des familles d'accueil sur présentation des pièces justificatives, advenant que nous ayons gain de cause. Suite à une audition devant la Cour supérieure du Québec (demande de révision judiciaire de la part du ministère) et pour laquelle la cour nous a donné raison, la reprise des auditions devant l'arbitre assigné au dossier reprendra au cours des prochains mois. Nous avons gagné la première manche de cet important dossier. Celui-ci est donc à suivre.

MODIFICATIONS LÉGISLATIVES À LA LOI SUR LA PROTECTION DES DROITS DE LA PERSONNE ET DE LA JEUNESSE

La FFARIQ a présenté l'automne dernier en commission parlementaire son mémoire concernant les modifications qu'elle souhaite voir apparaître au projet de loi. Notre mémoire peut être consulté sur le site web de la FFARIQ. D'ici les prochains mois, le projet de loi sera débattu article par article par les parlementaires et par la suite les modifications apportées à la loi entreront en vigueur lors de leur adoption par l'Assemblée nationale.

À plusieurs reprises au cours des derniers mois, nous avons rencontré à la fois la ministre responsable du projet de loi ainsi que les députés de l'opposition affectés au dossier de la jeunesse.

Au moment d'écrire ces quelques mots, la FFARIQ conserve l'espoir que ses demandes seront retenues.

[Suite p. 3]

Nouvelle employée à la permanence de la FFARIQ

Nous sommes heureux d'accueillir Mme Élisabeth Deslauriers-Montminy comme membre de notre équipe. Mme Deslauriers-Montminy possède une solide expérience en matière de sollicitation et aussi de recherche de partenaires. Nul doute que son expérience sera mise à profit pour appuyer les conseillers syndicaux dans la préparation et la mise sur pied de la période de maraudage à venir, ainsi que l'amélioration du service aux membres.

Nous lui souhaitons la bienvenue dans l'équipe.





DISCUSSION À LA TABLE DE PARTENAIRE

Les représentants des parties négociantes se sont rencontrés à nouveau le 10 avril dernier pour discuter du suivi de certains dossiers entrepris depuis déjà l'an passé et convenir de certaines modalités d'application sur les divergences séparant les parties.

Au chapitre des sujets discutés, mentionnons :

- Le cadre de référence RI-RTF et sa mise en place prévue pour décembre 2017;
- L'instrument de détermination et de classification (idc) dont le guide fera l'objet d'une mise à jour à venir.
- L'expérimentation du système d'évaluation de la qualité des services rendus à un usager confié à une RI-RTF;
- Et enfin, la mise sur pied du plan de formation 2017-2018.

Pour en connaître davantage sur ces sujets et suivre l'évolution de ces dossiers, je vous invite à consulter régulièrement notre site web ainsi qu'à demeurer en contact avec vos représentants des comités régionaux. Ceux-ci reçoivent toute l'information pertinente pour répondre à vos interrogations.

Je profite de l'occasion qui m'est offerte pour vous souhaiter un bel été 2017 en espérant de vous rencontrer à notre prochain congrès des 21 et 22 octobre prochains qui se tiendra à Trois-Rivières.



François Garon
Directeur général

Orientations, priorités et critères en matière de formation continue pour l'année 2017-2018

Tel que le prévoit l'entente collective, le Comité national de concertation et de suivi de l'entente collective a notamment comme mandat de définir les orientations nationales et les priorités en matière de formation continue ou de perfectionnement ainsi que de déterminer les critères généraux de distribution et d'utilisation des sommes allouées. Pour l'année 2017-2018, nous vous informons que les priorités de formation convenues par les parties sont les suivantes :

PRIORITÉS	JEUNES EN DIFFICULTÉ
1	RCR et secourisme général
2	Instrument de détermination et de classification des services de soutien ou d'assistance
3	Cadre de référence RI-RTF
4	Approche S'occuper des enfants (SOCEN)
5	Les troubles de l'attachement
6	Le développement de l'enfant
7	ITCA OU OMEGA
8	Drogues et dépendances
9	TDAH

Nous vous rappelons par la même occasion qu'en vertu de l'entente collective, il est de votre responsabilité de participer aux activités de formation mises en œuvre par le Comité local de formation de votre région afin de maintenir un niveau adéquat de compétence.

Quant à la formation sur la Loi 90, elle ne fait toujours pas partie des orientations ministérielles. C'est donc dire que vous n'avez pas à la suivre, puisqu'elle n'a toujours pas été adaptée à la réalité des familles d'accueil.



Olivier Auchu
Conseiller syndical

Les documents essentiels d'une ressource

Au cours des derniers mois, certaines ressources nous ont contactés afin de nous faire part de la problématique qu'elles vivent avec l'établissement de leur région. Avant d'entreprendre des démarches, nous demandons bien souvent aux ressources de nous transmettre des documents permettant d'avoir une idée globale de la situation. C'est à ce moment que nous avons constaté que certaines d'entre elles n'avaient pas en leur possession leur dossier personnel et leur entente spécifique, qui, disons-le, sont des documents importants. Je profite donc de l'occasion pour faire un rappel des documents que toutes les ressources de la province du Québec doivent habituellement toujours avoir en leur possession :

1. VOTRE DOSSIER PERSONNEL

Comme vous le savez, l'établissement peut prendre 30 jours avant de vous transmettre une copie de votre dossier personnel. En effet, conformément à la Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels, l'établissement vous répondra dans les 20 jours suivants la réception de la demande d'accès. Dans le cas où le délai n'est pas respecté et que l'établissement ne vous a pas avisé avant son échéance du délai supplémentaire de 10 jours prescrits par ladite loi, vous disposez d'un droit de recours en révision à la Commission d'accès à l'information.

Ainsi, sachant que les délais peuvent s'avérer longs et qu'une enquête administrative peut s'effectuer à tout moment, je vous invite fortement à faire une demande de votre dossier personnel dès que possible.

Mon conseil : effectuez une seule demande de votre dossier à partir de la date d'ouverture de votre ressource. Puis, chaque année, faites une demande de la partie portant sur la dernière année. Les avantages ? Vous épargnerez du temps, vous serez informé des notes inscrites par les intervenantes et vous serez mieux préparé à une rencontre administrative avec l'établissement, si rencontre il y a.

Notez bien que lorsque vous ferez votre demande de dossier, assurez-vous de bien inscrire le nom des personnes qui sont inscrites au contrat. Ainsi, si vous êtes deux personnes au contrat, veuillez inscrire les deux noms. Dans le cas où vous inscrivez votre nom, alors que votre conjoint(e) est également au contrat, vous recevrez seulement la partie du dossier qui vous concerne.

2. VOTRE ENTENTE SPÉCIFIQUE

Gardez précieusement votre entente spécifique. Il s'agit d'un contrat que vous avez signé avec l'établissement et qui définit entre autres le nombre de places, la catégorie d'enfants que vous accueillez et la durée de votre contrat. Si vous n'avez pas ce document en votre possession, je vous invite à faire la demande de votre entente auprès de l'évaluateur à la qualité des services de votre établissement.

N'hésitez pas à communiquer avec nous pour de plus amples informations.

Solidairement,



Maude Delagrave

Maude Delagrave
Conseillère syndicale

La tutelle

Lorsqu'un enfant est déplacé de son milieu familial, le rôle premier de la DPJ est le retour de l'enfant auprès de ses parents. Alors qu'advient-il lorsque le retour d'un enfant dans son milieu familial est impossible ?

Le scénario le plus fréquent est le placement de l'enfant dans une famille d'accueil jusqu'à ses 18 ans, communément appelé « placement jusqu'à majorité ». Parfois, le choix est d'offrir la tutelle à la famille d'accueil. Dans cet article, nous vous informerons de ce que ce choix implique.

Tout d'abord, pour que la tutelle soit possible, 3 critères doivent être respectés. L'enfant est orphelin, ses parents n'assument pas leurs obligations de soins, d'entretien et d'éducation ou il serait vraisemblablement en danger s'il retournait auprès de ses parents.

Une fois la tutelle octroyée, vous agirez comme titulaire de l'autorité parentale. En clair, cela implique : le droit de garde, de surveillance, d'éducation et les obligations de soins et d'entretien. C'est le tuteur qui prend toutes les décisions relatives à l'enfant. Par exemple, il autorise les fréquentations et les sorties de l'enfant, il signe sa demande de passeport, il choisit l'école que fréquentera l'enfant et il assure l'exercice des droits civils de l'enfant. Le tuteur peut ainsi intenter une poursuite au nom de l'enfant en tutelle. En tant que tuteur, vous administrerez les biens de l'enfant, assurerez sa protection et l'exercice de ses droits civils.

EST-CE LE MEILLEUR CHOIX POUR MA FAMILLE ?

Si vous avez développé un lien affectif fort avec l'enfant, que vous désirez vous engager à long terme envers lui, que vous avez la capacité à éduquer et à veiller à son développement et que vous êtes en mesure de composer avec les parents et la famille élargie de l'enfant si des liens sont maintenus entre eux, c'est un choix qui vous correspond. Si par contre, vous croyez qu'il vous est impossible de transiger avec les parents naturels de l'enfant, le placement jusqu'à majorité est mieux adapté pour vous puisque la DPJ pourra agir comme rempart si la relation avec les parents biologiques est toxique. De plus, en restant famille d'accueil régulière, vous êtes protégé par votre entente collective qui stipule à l'article 3-8.07 al 2 que :

« l'établissement ne peut exiger de la ressource un transport concernant la famille biologique »

De plus, l'article 1-3.04 de l'entente collective réitère que le bien-être des usagers est une responsabilité partagée. En partageant la responsabilité de l'enfant avec le centre jeunesse, vous bénéficiez

de l'infrastructure en place pour vous aider à soigner l'enfant. De plus, en restant une famille d'accueil régulière, vous ne serez pas laissé à vous-mêmes pour gérer la relation entre l'enfant et ses parents biologiques. Vous continuerez également à pouvoir vous prévaloir des droits que vous confère l'entente collective.

À l'inverse, pour une famille dont les rapports sont amicaux avec les parents biologiques ou dont les parents biologiques sont totalement absents, la tutelle pourrait être un choix adéquat. Cette famille aura beaucoup plus d'autonomie dans ses rapports familiaux envers l'enfant et la gestion quotidienne de la famille en sera allégée. Par exemple, vous n'aurez plus à transiger avec les divers intervenants et la structure administrative de l'établissement. Dans certains cas, ce sera bénéfique pour des enfants qui se sentent institutionnalisés par le fonctionnement de la DPJ.

VAIS-JE CONTINUER À PERCEVOIR UNE AIDE FINANCIÈRE ?

La réponse est oui. Pour ce faire, vous allez devoir remplir une demande auprès de l'établissement. Par la suite, le montant sera établi sans égard au revenu du tuteur. Le montant est établi selon des barèmes semblables à ceux utilisés pour un enfant confié en famille d'accueil. Le centre jeunesse déterminera le niveau de services requis par l'enfant à l'aide d'une grille prévue à cet effet. Cette grille est la même utilisée pour établir les besoins d'un enfant confié à une famille d'accueil. Il comprend une rétribution de base quotidienne, une rétribution quotidienne supplémentaire, un montant forfaitaire, une allocation quotidienne et un montant forfaitaire mensuel.

En somme, chaque cas est un cas d'espèce. Nous espérons que ces clarifications vous permettront de faire un choix éclairé si la tutelle vous est offerte. D'ailleurs, n'hésitez pas à en faire la suggestion à votre intervenant ressource si vous croyez que ce choix est dans l'intérêt de l'enfant et de votre famille.

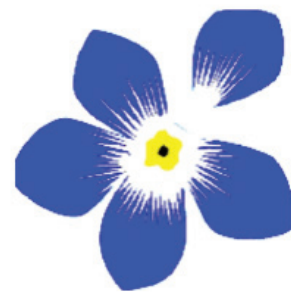
Solidairement,



Étienne Marquis
Conseiller syndical

PETALES Québec

Au-delà du regard... l'inconnu



Comme à l'habitude de toute rencontre sociale, il est de coutume de nous présenter aux différentes personnes présentes. Puis vient inévitablement cette deuxième question; que faites-vous dans la vie? Dépendant de l'intérêt suscité par notre réponse, la conversation peut se prolonger ou tout simplement se terminer. Notre réponse peut aussi créer un certain scepticisme et même un malaise devant l'inconnu.

JE M'EXPLIQUE...

Se présenter comme étant la directrice de PETALES Québec pique instantanément la curiosité. Est-ce un organisme écologique ou une entreprise en horticulture? Commence alors un descriptif succinct de notre mission et de sa cause. Dès la prononciation des mots *troubles de l'attachement*, les regards changent immédiatement. Différentes réactions feront en sorte que je devrai me lancer dans une mini présentation en espérant être bien précise ou je reçois certains commentaires m'invitant sans équivoque à discuter d'autres choses. Vous croyez peut-être que je suis trop susceptible ou que j'exagère? Peut-être, mais cette situation s'est produite tant de fois.

CELA MÉRITE D'Y RÉFLÉCHIR...

Je réalise comment ces mots *troubles de l'attachement* sont mal interprétés. Ils sont rapidement conclus comme étant un problème de relation entre les parents et l'enfant mettant automatiquement les parents en cause. Qu'est-ce qui cloche chez eux?

C'est après la deuxième guerre que M. Bowlby, suivi de ses collègues d'études et de recherches, ont développé la théorie de l'attachement. Cette nouvelle théorie a bousculé et confronté le monde de la pédo-psychiatrie et de la psychologie. Cependant, avec les années et surtout avec les avancées dans les domaines scientifiques de la santé mentale et de la psychologie, elle a su s'imposer. Mais est-elle totalement connue et reconnue dans la pratique?

FORCE DE CONSTATER QUE NON...

Pourtant, la construction du lien d'attachement est liée de manière indiscutable aux phases développementales de l'enfant durant sa vie in vitro et particulièrement dès les deux premières années de vie.

Force de constater que la naissance elle-même est un élément clé. Nous savons hors de tout doute que l'environnement autour de cette construction du lien d'attachement joue un rôle primordial.

Il y a des conditions essentielles pouvant assurer un lien d'attachement sécurisant. Des failles importantes dans ce processus peuvent déstabiliser dramatiquement la construction du lien d'attachement comme, entre autres; un environnement défavorable dû à la maladie de l'enfant exigeant plusieurs hospitalisations, une prématurité, la santé de la figure d'attachement principale, des événements traumatiques, des ruptures successives et l'abandon. Les effets sont sur tous les plans *biopsychoneurologiques*. Les séquelles peuvent être sévères et pour certains enfants, permanentes. Soyez assuré que nous ne dramatisons pas en affirmant que le devenir de ces enfants est fragile et à risque de grands tourments à la vie adulte.

Dire que les troubles de l'attachement sont un problème de santé mentale, c'est parler en connaissance de cause. Le DSM5 le reconnaît, et ce depuis plusieurs années. C'est aussi à un très bas âge qu'un tel diagnostic peut se confirmer. Curieusement, nous sommes souvent portés à banaliser le tout en retenant l'analyse d'un problème de relation parentale. C'est ce que nous connaissons et ce que nous pratiquons depuis longtemps.

Au-delà de ce regard, il y a une grande part d'inconnu que sont les défis d'attachement et des troubles de l'attachement. Il est fascinant d'en découvrir les différents méandres. La clarté de ces connaissances acquises nous trace le chemin d'une nouvelle pratique au service de ces enfants différents et de leurs parents.

Danielle Marchand

PETALES Québec

Commanditaires

Chères ressources,

Depuis plusieurs années, nous avons eu la chance de collaborer avec quelques entreprises à travers le Québec afin de vous offrir par le biais de la carte privilège des rabais en magasin.

C'est avec un immense plaisir et beaucoup de fierté que je vous annonce qu'à partir de septembre prochain, plusieurs entreprises œuvrant dans une multitude de sphères d'activités vont se joindre à notre nouvelle carte privilège. Grâce à ces nouveaux partenariats, vous bénéficierez de 5 à 35 % de rabais dans leurs différents magasins et succursales.

De plus, afin de faire profiter le plus de familles et ressources possibles, les commerces locaux des différentes régions administratives représentées par la FFARIQ seront aussi sollicités. C'est pour eux une occasion d'augmenter leur achalandage et pour nous de vous remercier de votre merveilleux travail auprès de nos enfants du Québec. Vous serez informés ultérieurement, une fois que la recherche de commandites sera terminée, des diverses ententes de partenariats convenues entre la FFARIQ et les commerçants de vos régions respectives.

Vous possédez un commerce? Vous connaissez quelqu'un qui possède un commerce? Faites-lui savoir par le biais de notre page Facebook ou encore en lui proposant de communiquer avec moi pour savoir de quelle façon il peut nous appuyer!

L'AGA de cette année risque de surprendre les plus sceptiques. En effet, votre excellent travail mérite d'être récompensé. De nombreux prix provenant de nos différents partenaires seront remis dans chacune des régions administratives.



Élisabeth Deslauriers-Montmigny
Secrétaire

Étude longitudinale sur le devenir des jeunes placés en familles d'accueil

Au cours des prochaines semaines, certaines familles parmi vous recevront par la poste, une invitation à participer à une étude longitudinale sur le devenir des jeunes placés au Québec.

Cette étude parrainée par l'École nationale d'administration publique vise les jeunes âgés de 16 à 18,5 ans. Des membres de l'équipe de recherche prendront contact avec vos jeunes afin de les inviter sur une base volontaire à participer à cette étude moyennant une certaine rémunération pour leur participation.

La FFARIQ s'est engagée à collaborer pour promouvoir cette étude laquelle par ailleurs, a été très bien reçue par JEFAR qui sont nos partenaires depuis fort longtemps.

Journée FFARIQ à Valcartier

C'est avec beaucoup de fébrilité que nous vous annonçons que pour la toute première fois, les familles membres de la FFARIQ seront à l'honneur lors d'une journée spéciale et exclusive en partenariat avec le Village Vacances Valcartier.

Nous travaillons très fort afin de joindre plusieurs partenaires pour faire de cette merveilleuse journée une réussite sur toute la ligne!

Plus de détails vous seront communiqués ultérieurement! Notamment quant à la date.

Encore une fois merci de votre dévouement et votre bon travail!

Concours de dessin

Afin de souligner la création des nouveaux groupes Facebook privés de toutes les régions, la FFARIQ vous propose son concours de dessin ayant pour thème « **Dessine tes plus belles vacances d'été** ». Cette année, nous invitons tous les enfants dans votre ressource à participer à cette création artistique.

Pour aborder ce thème, « **Dessine tes plus belles vacances d'été** », les enfants pourront laisser libre cours à leur imagination, à leur créativité et montrer leur personnalité.

Grâce à vos différences, vous formerez l'identité et la diversité de votre région!

PARTICIPER C'EST DÉJÀ GAGNER!

Les dessins gagnants de chaque région deviendront la page couverture du groupe Facebook de leur région pendant 1 an! Cela permettra à chaque compte d'être unique.

À VOS CRAYONS!

Pour participer, munis-toi d'une feuille au format lettre, choisis crayon, feutre, peinture, collage de ton choix et c'est parti! N'oublie pas

d'inscrire ton prénom, ton âge, ton numéro de téléphone et ta région à l'arrière de la feuille. Veuillez noter que tous les dessins non identifiés ne seront malheureusement pas pris en considération. Une fois ton dessin terminé, envoie-le-nous avant le 1^{er} septembre à l'adresse suivante :

Fédération des familles d'accueil et ressources intermédiaires du Québec

Réf.: Concours de dessins
8500, boulevard Henri-Bourassa, suite 256
Québec (Québec) G1G 5X1

Les dessins gagnants seront sélectionnés par leur comité régional respectif et une annonce sera publiée sur la page Facebook principale de la FFARIQ. Également, lors de notre colloque qui aura lieu les 21 et 22 octobre prochains à Trois-Rivières, tous les dessins reçus défileront sur un écran durant le souper.

Pour plus d'information, veuillez communiquer avec info@ffariq.ca

En participant à ce concours, vous autorisez la diffusion de vos dessins.



La FFARIQ sous forme humoristique

Voici un peu notre histoire sous forme humoristique, elle est vivante, elle est contagieuse, mais peu connue pour la plupart d'entre vous. Une des plus belles richesses de notre région, ce sont nos jeunes avec leur potentiel à vivre leurs rêves. On est chanceux, car cette création apporte le bonheur à ceux et celles qui demandent d'être aimés. Cette dernière s'appelle la FFARIQ (Fédération des familles d'accueil et ressources intermédiaires du Québec). Dans notre région, nous la définissons comme le corps humain.

Pour débiter, la FFARIQ provinciale est le cerveau, c'est lui qui envoie les décharges électriques.

Puis, notre comité régional est le système nerveux, il transmet les informations du cerveau aux familles d'accueil;

De prime abord, les familles d'accueil sont le cœur et les poumons. Le cœur, car sans lui, ce qui précède n'a pas sa raison d'être et les poumons permettent à ceux d'en haut de bien respirer en fournissant conseils et services;

Ensuite, nous avons la formation qui est l'acquis, le savoir et l'expérience. Elle clarifie et facilite le rôle de chaque fonction, elle est obligatoire;

Puis, les enfants sont les membres, les parties les plus importantes du corps, car que ferait-il sans eux?

0 à 2 ans, les premiers s'engagent au début de leur vie en se permettant de percevoir le monde qui les entoure, par leurs cinq sens comme l'ouïe, l'odorat, le goût, le toucher et la vue. Ils ne s'ennuieront pas, tout est merveilleux pour eux. Nous sommes là pour les aider à débiter.

2 à 4 ans, ce sont les jambes qui permettent de danser, de courir, de découvrir.

5 à 10 ans, ce sont les oreilles qui permettent d'écouter et de commencer à être influencé.

11 à 14 ans, ce sont les mains, d'où l'expression: «qu'ils se prennent en main» lentement, mais sûrement.

15 à 18 ans, c'est le tronc, car ils commencent leurs apprentissages reçus pour se lancer dans la vie d'adulte;

Après, il y a les centres jeunesse (côté administratif), ce sont les organes internes et ils représentent les services et l'équipe de soutien. Ce sont les organes régulateurs comme le sang. Ils facilitent le travail des familles d'accueil en réalisant des tâches spécifiques;

En ce qui regarde le gouvernement, c'est comme un dieu. On en entend parler, mais on ne sait pas à quoi il sert au juste. Par contre, il a un rôle de payeur;

Du point de vue de l'entente collective, c'est la mythologie (histoire fabuleuse des dieux); c'est la ressource, la documentation et la méthode pour aider les familles d'accueil à jouer leur rôle;

Pour conclure, comme le corps humain, les familles d'accueil peuvent fonctionner sans tous leurs membres, mais ne peuvent s'épanouir aussi longtemps.

Chers membres, votre comité est là pour vous, venez nous rencontrer lorsque nous allons dans votre secteur. C'est toujours un plaisir de répondre à vos interrogations.

Amicalement,



René Lévesque

René Lévesque,
administrateur et président du comité de l'Abitibi-Témiscamingue

Les régions

LES COMITÉS RÉGIONAUX

Info-Comités

03 04
15 07 06b
08
11 09
13

QUÉBEC (03)

Un groupe Facebook privé a été créé pour permettre aux ressources membres de la FFARIQ de partager et briser l'isolement dans notre rôle de famille d'accueil. Pour rejoindre ce groupe, vous pouvez vous rendre sur votre page Facebook et faire une demande d'amitié à l'adresse suivante: fboutin@ffariq.ca. En acceptant votre demande, vous serez par la suite intégrés au groupe FFARIQ- Québec 03.

L'ARA (assemblée régionale annuelle) de votre comité régional aura lieu **le jeudi 8 juin 2017 à 16h00**. La rencontre se déroulera à l'Auberge Québec située au 3055 boulevard Laurier, Québec. Un souper (buffet) sera servi lors de la rencontre. Nous vous invitons à réserver cette date à votre calendrier puisque notre présidente provinciale, Madame Geneviève Rioux, sera présente. Elle partagera avec vous son expérience et répondra à vos questions. Une lettre vous donnant les informations détaillées vous a été envoyée par la poste au mois de mai.

La formation sur la Loi 90 pour les familles d'accueil est toujours en suspens dans notre région. Nous attendons la préparation d'une formation spécifique à notre clientèle par le CIUSSSCN.

Nous rappelons à toutes nos familles d'accueil que la seule formation obligatoire selon le cadre de référence du Ministère de la Santé et des Services sociaux qui régit nos critères de RTF est le **RCR et secourisme général**. Vous avez le devoir de trouver un organisme formateur, de vous inscrire, de déboursier les frais et ensuite effectuer une demande de remboursement à l'établissement du CIUSSSCN. Puis, vous devez acheminer une copie de votre certificat à votre intervenante de la qualité des services afin qu'une copie soit déposée à votre dossier. (Page 53 du cadre de référence pour RTF et RI).

Toutes les autres formations sont fortement recommandées, mais non obligatoires.

Le CIUSSSCN travaille actuellement sur un document pour régler le temps accordé de validation des antécédents judiciaires prévu au cadre de référence du MSSS (Page 52 du cadre de référence MSSS pour RTF et RI).

N'hésitez pas à communiquer avec un membre de votre comité régional pour de plus amples renseignements ou consulter le site internet FFARIQ <http://ffariq.org/fr>

Christiane Robitaille, administratrice et présidente
418 842-0768
crobitaille@ffariq.ca

MAURICIE (04)

Bonjour chères ressources,

L'été, arrive à grands pas et viennent les vacances avec nos petits et nos grands cocos. Je profite donc du moment pour vous souhaiter à tous un très bel été, prenez du temps de qualité avec vos jeunes.

Nous désirons vous rappeler que pour ceux et celles qui ne font pas encore partie de notre groupe Facebook privé, voici la procédure; vous devez faire une recherche sur Facebook avec l'adresse courriel ffariq-mcq@outlook.com et par la suite faire une demande d'ami. Prenez note que ce compte est uniquement professionnel et relié à mon poste de président régional. Quand la demande sera acceptée, ce sera plus facile de vous ajouter au groupe. Grâce à celui-ci, vous aurez des réponses à vos questions plus rapidement, accès à beaucoup d'informations et à tous les formulaires nécessaires dans notre rôle de RTE.

En ce qui a trait à notre sondage régional, vous avez été plusieurs à répondre et nous vous en remercions grandement.

Pour faire suite à celui-ci, nous nous sommes rendus compte que dans les réponses données, vous étiez plusieurs à nous informer que votre classification n'était pas conforme selon les besoins de

l'enfant. Nous tenons à vous dire que si vous désirez faire vérifier celle-ci, vous n'avez qu'à contacter M. Jean-François Rioux par courriel au jf.rioux.77@icloud.com. Il se fera un plaisir d'examiner cela avec vous. Si par la suite, vous n'êtes pas satisfait des résultats et pensez qu'il y a matière à révision, vous n'avez qu'à contacter M. Rioux à nouveau et il sera en mesure, s'il y a lieu, de vous accompagner lors d'une rencontre de contestation.

Dans un autre ordre d'idées, nous avons le plaisir de vous convier à notre assemblée régionale annuelle qui aura lieu le 7 juin prochain au Complexe Laviolette à 9h30. Par la suite, vous pourrez assister à la conférence donnée par Mme Hélène Allard qui parlera du TDA/H sous le thème : « Moi, j'ai du gaz d'avion dans mes ailes de coccinelle! » Nous vous invitons à vous inscrire soit par téléphone au (819) 696-8592 ou par courriel au ffariq-mcq@outlook.com, puisqu'un diner (buffet froid) vous sera servi et il est important que nous sachions le nombre de personnes qui seront présentes.

Pour conclure, merci d'être présents à nos rencontres, d'être participatifs sur notre Facebook et de faire appel à nous en cas de besoin ou de questionnement. Passez tous un très bel été.

Sylvain Bilodeau, administrateur et président
819 696-8592
sbilodeau@ffariq.ca

BATSHAW (06b)

Je souhaite profiter de l'occasion pour remercier tous ceux et celles qui étaient présents lors de notre diner de Noël et lors de notre déjeuner à l'occasion de la Saint-Patrick. C'était génial de tous vous voir et dans un si grand nombre. Le comité et moi-même souhaitons adresser à nouveau nos meilleurs vœux pour la nouvelle année.

Depuis que Mme Geneviève Rioux a pris les rênes en tant que nouvelle présidente de la FFARIQ, nous voyons déjà des améliorations pour le meilleur intérêt des membres. C'est avec un esprit et un cœur ouvert qu'elle a pris les devants dans ses nouvelles fonctions et nous la soutenons dans sa quête de changement.

De la part du comité et de moi-même, nous vous remercions encore pour votre soutien.

Nous vous rappelons de ne pas hésiter à nous appeler. Nous sommes là pour vous aider, pas seulement lorsqu'il est trop tard, mais pour prévenir et vous soutenir, peu importe la situation.

Claudette Gauthier, administratrice et présidente
450 659-4491
cgauthier@ffariq.ca

OUTAOUAIS (07)

Votre comité régional est actuellement en coordination avec les Centres jeunesse de l'Outaouais, afin d'organiser pour vous une formation sous le thème des adolescents. Cet évènement aura lieu lors d'un colloque des partenaires durant la semaine des familles d'accueil en octobre 2017. Une invitation vous sera envoyée sous peu. D'ici là, vous serez invité à assister à des cafés-rencontre avec animation pour les enfants dans nos différents territoires de l'Outaouais.

Nous sollicitons votre participation en grand nombre. Les échanges entre les familles d'accueil sont toujours conviviaux et très enrichissants.

De plus, c'est avec plaisir que prochainement nous aurons un groupe Facebook privé qui sera spécifiquement pour les familles d'accueil de la région de l'Outaouais. Afin de faire partie de ce groupe, vous devez nous fournir une adresse courriel en contactant la responsable Madame Lucie Renaud au numéro de téléphone 819-669-8948.

Pour conclure, nous vous souhaitons un bel été à tous et au plaisir de vous voir bientôt.

Donatienne Dubé, administratrice et présidente
819 210-6449
ddube@ffariq.ca

ABITIBI-TÉMISCAMINGUE (08)

Chères ressources de chez nous,

Un petit mot pour vous remercier de nous faire confiance en tant que votre comité régional de la FFARIQ. Un merci spécial aussi aux 6 personnes qui travaillent toujours fort au sein de votre comité pour soutenir celui-ci.

Durant les derniers mois, nous nous sommes déplacés dans tous les secteurs de l'Abitibi-Témiscamingue, afin de vous rencontrer et de répondre à toutes vos questions. N'oubliez pas que nous sommes là pour vous.

De plus, une agente de liaison fait maintenant partie de l'équipe, afin d'informer nos communautés autochtones de la région.

Également, nous avons créé un nouveau groupe Facebook privé pour votre région seulement. Celui-ci pourra vous permettre de recevoir de l'information plus rapidement, poser vos questions et même discuter entre vous. Venez vous joindre à nous, nous sommes

là pour vous aider. Pour en faire partie, veuillez communiquer avec Madame Diane Mantha au 819-764-4004 ou Madame Céline Larivière au 819-727-8042 pour leur fournir une adresse courriel. Par la suite, elles se feront un plaisir de vous ajouter au groupe.

Votre comité régional organise régulièrement des rencontres et ceci toujours dans le but de voir à vous donner des suivis en provenance du Centre jeunesse ou de la FFARIQ provinciale.

Je profite de l'occasion pour vous souhaiter à tous un très bel été.

Amicalement,

René Lévesque, administrateur et président
819 333-9370
rlevesque@ffariq.ca

CÔTE-NORD (09)

Premièrement, je tiens à remercier les familles qui se sont déplacées pour les formations sur le cadre de référence et l'outil de classification. Ce fut un plaisir pour moi de vous rencontrer et de discuter avec vous.

Comme vous pouvez le constater, nous sommes dans un vent de changement où l'enfant sera au centre des préoccupations de tous et j'en suis très fière. Soyez digne du travail que vous accomplissez et du bien que vous procurez à ces enfants.

Votre comité régional travaille toujours très fort pour vous donner un excellent service. Comme vous le savez, en février nous avons lancé notre groupe Facebook privé où déjà 45 familles d'accueil sont actives. Grâce à ce groupe, vous pourrez recevoir de l'information, poser vos questions et même faire des échanges entre vous afin d'obtenir des judicieux conseils et témoignages. Ce qui

est important, c'est que le tout se fasse de façon confidentielle et dans le respect de chacun. Les familles qui ne sont pas encore inscrites peuvent le faire de la façon suivante: envoyer une demande d'amitié à Mélanie Gagnon Ffariq. Ensuite, une fois que je vous aurai accepté, ce sera plus facile pour le comité de vous ajouter au groupe privé.

De plus, je tiens à vous informer que votre ARA régional aura lieu à Baie-Comeau cette année. Une lettre vous sera envoyée à ce propos avec plus de détails au courant du mois de juin.

En mon nom et au nom de votre comité régional, nous vous souhaitons un bel été et profitez de chaque moment. N'oubliez pas que nous serons disposés à vous répondre tout l'été en cas de besoin.

Mélanie Gagnon, administratrice et présidente
418 587-2296
mgagnon@ffariq.ca

GASPÉSIE/LES ÎLES (11)

Je profite de l'occasion pour souhaiter à toutes les ressources d'accueil de la Gaspésie et des Îles-de-la-Madeleine une très belle période estivale, prenez le temps de profiter de chaque instant.

Nous travaillons très fort avec l'établissement pour que vous puissiez être reconnus à votre juste valeur et que vos droits ainsi que vos intérêts soient entendus. Étienne Marquis, votre représentant syndical ainsi que moi-même, continuerons de rencontrer chacune des régions au cours de l'année, en commençant par les Îles de la Madeleine au cours du mois de juin 2017.

Les formations de base débiteront bientôt et nous vous aviserons au moment venu. Également, je tiens à remercier les membres de notre comité de s'être impliqués, afin de faire avancer les choses.

Peu importe vos questionnements, n'hésitez pas à nous contacter. Nous sommes là pour vous aider et pour vous conseiller.

Au plaisir de vous rencontrer.

Gaëtan Lussier, administrateur et président
418 752-6023
glussier@ffariq.ca

LAVAL (13)

Il est juste de dire qu'une nouvelle ère commence puisque nous avons élu une nouvelle présidente, Madame Geneviève Rioux; les gens de la région de Laval et moi-même lui souhaitons à nouveau la bienvenue et bon succès tout au long de son mandat. Nous espérons que la FFARIQ continuera sur sa belle lancée, de façon toujours prompte et efficace.

Je tiens à remercier par cette même occasion, Madame Jacinthe Boucher qui a fait un travail colossal et sans qui nous ne serions peut-être pas là où nous sommes aujourd'hui avec tous les bénéficiaires qui s'en suivent.

La région de Laval comme toujours maintient le service aux membres comme prioritaire et rencontre les ressources le plus souvent possible. Nous avons eu le plaisir avec notre représentant syndical, d'organiser au mois de novembre dernier, un souper-rencontre où 34 personnes étaient présentes. Beaucoup de nouvelles ressources avaient répondu à l'appel et elles étaient enchantées de l'expérience. En ce qui concerne l'incontournable fête de Noël, grâce à plusieurs commanditaires qui nous soutiennent depuis plusieurs

années, l'événement fut un franc succès. Par la suite, le 18 avril dernier, nous avons organisé une soirée-causerie où la présidente était invitée. Les gens ont beaucoup apprécié cette rencontre où ils ont pu faire sa connaissance, parler de plusieurs problématiques et obtenir des réponses à leurs questions. Dans l'optique du maraudage à venir, j'ai mené une opération carte de membre grâce à laquelle nous avons pu obtenir un maximum de signatures. C'est une tâche assez ardue, mais payante au bout de la ligne.

Quant au partenariat avec le centre jeunesse, je dois dire que cela s'améliore. Il s'installe une certaine ouverture de leur côté; souhaitons que cela dure. Notre comité régional est toujours très soudé. Il est sûr que certains changements apportés au sein de la FFARIQ ont suscité des questionnements et des ajustements, mais somme toute, le désir de continuer à travailler ensemble et de donner un bon service aux membres prime.

Vaunette Durandisse, administratrice et présidente
450 663-0220
vdurandisse@ffariq.ca

LAURENTIDES (15)

Le comité a mis sur pied plusieurs déjeuners-causeries durant les derniers mois. Comme toujours, nous avons eu le plaisir de vous rencontrer et de vous voir en aussi grand nombre. Nous avons la chance d'avoir avec nous la présidente, Madame Geneviève Rioux, Monsieur Olivier Auchu notre représentant syndical ainsi que la vice-présidente, Madame Ghislaine Pelletier-Robitaille. Nous avons eu la joie d'échanger avec les familles d'accueil sur divers sujets qui furent fort intéressants, instructifs et agréables.

Rester à l'affût, car d'autres belles rencontres seront organisées prochainement dans les villes de Saint-Agathe ainsi que Mont-Laurier. En terminant, le comité veut profiter de l'occasion pour vous souhaiter un bel été à toute votre famille.

Lise Plouffe, administratrice et présidente
819 623-3814
lplouffe@ffariq.ca

> BESOIN D'AIDE OU D'INFORMATION ?



LES CONSEILLERS SYNDICAUX – VOS REPRÉSENTANTS

Nom	Téléphone	Courriel	Régions
M ^e Olivier Auchu	418 561-9311	oauchu@ffariq.ca	Québec, Outaouais et Laurentides
Mme Maude Delagrave	581 998-1804	mdelagrave@ffariq.ca	Mauricie/Centre-du-Québec et Laval
M. Étienne Marquis	418 554-6493	emarquis@ffariq.ca	Abitibi-Témiscamingue, Côte-Nord et Gaspésie/Les Îles
M ^e Daphné Blanchard Beauchemin	514 360-5776, poste 30	dbbeauchemin@gaggino.ca	Batshaw

Le rôle des conseillers syndicaux est de répondre à vos questions et de vous assister en cas de besoin. Qu'il s'agisse de répondre à des demandes d'informations générales, de vous conseiller dans le cadre de difficultés rencontrées ou encore vous accompagner dans les situations de litiges ou de conflits, ils sont là pour vous :

- Renseignements généraux ;
- Questions relatives à une difficulté ;
- Enquête administrative ;
- Interventions à l'occasion d'un signalement ;
- Contestation de la révision de la classification ;
- Mécontentement.

N'hésitez donc pas à faire appel à eux !

COMITÉ EXÉCUTIF – FFARIQ

Geneviève Rioux, présidente
819 691-6958
grioux@ffariq.ca

Ghislaine Pelletier-Robitaille,
vice-présidente
450-858-3644
gpelletier@ffariq.ca

Johanne Blais, trésorière
819 448-3542
jblais@ffariq.ca

Francine Boutin, secrétaire
581 998-5238
fboutin@ffariq.ca

Droit d'être accompagné

Si vous éprouvez une difficulté ou vous voulez faire valoir une mécontentement, vous avez non seulement le droit d'être accompagné par un représentant, mais cela est même préférable. N'hésitez pas à vous prévaloir de votre droit, et faites appel à nous.



Siège social de la FFARIQ – Québec

Téléphone 418 529-4734
Sans frais 1 866 529-5868
Télécopieur 418 529-0456
Sans frais 1 866 388-8860
info@ffariq.ca

François Garon, directeur général
fgaron@ffariq.ca
Marie-Claude D. Goupil, adjointe de direction
mgoupil@ffariq.ca
Maryse Breton, commis comptable
mbreton@ffariq.ca

Nathanielle Lacmale, réceptionniste
nlacmale@ffariq.ca
Alexandra Vadnais, adjointe aux conseillers
avadnais@ffariq.ca
Élisabeth Deslauriers-Montmigny, secrétaire
edeslauriers@ffariq.ca

CONTENTS

- 2 > Word of the general director
- 2 > New employee in FFARIQ's team
- 3 > Orientations, priorities and criteria concerning continuous training for the year 2017-2018
- 4 > Essential documents of a resource
- 5 > Tutorship
- 6 > PETALES Québec
- 7 > Sponsors
- 7 > Longitudinal study of the fate of young people in foster care
- 7 > FFARIQ day at Valcartier
- 8 > Drawing contest
- 9 > The FFARIQ in humorous form
- 10 > The regional committees
Info



Volume 9
Number 2
June 2017



L'inform'accueil

A resource trained and informed: a resource of the future

EDITORIAL

Dear resources,

Spring comes to an end, the heat and the sun will soon be ours. Over the past few months, I have been walking in the beautiful regions of Abitibi, Outaouais, Laurentides and Laval. Over the next few weeks, I will continue my journey to meet the resources of the regions of Québec City, Mauricie, Batshaw, Gaspésie and Côte-Nord. I keep saying that it is very important for me to have direct contact with you, but also with the establishments and to regularly meet with the regional committees. I always want to ensure that the difficulties experienced in the regions are processed as quickly as possible and that the service to the members is optimal and constantly improving. Indeed, as you know, the FFARIQ is the only representative organization to offer a service of proximity such as the one we are offering you.

Please know that it is a pleasure to meet you and I hope to see you in great numbers in the next events that will be organized in each of your regions. In addition, I would like to remind you the importance of these events and I encourage you to participate,

because they are there for you, so that you can be informed, socialized and develop a relationship of trust with your regional committee.

Also, in order to offer you better service, we have created a private Facebook regional groups for resources. Currently, we officially opened the Abitibi, Côte-Nord, Laurentides, Quebec City and Laval regions. The others will follow shortly. We do this work for you, with the intention that you are constantly on the lookout for changes that may occur, and always well informed of your rights and duties. In addition, these groups aim to break the isolation, get quick answers to your questions, exchange between you and have easier access to important documentation. We hope that you will be able to give the color of your area to these groups.

In another vein, we would like to inform you that for the first time this year, the Board of Directors has decided to organize the symposium and the AGM in the beautiful region of Mauricie / Centre-du-Québec. We felt it was important that, from now on, the FFARIQ move closer to you in order to

[Continued on p. 2]

L'inform'accueil is published by the Fédération des familles d'accueil et ressources intermédiaires du Québec

8500, Boulevard Henri-Bourassa
Office 256
Email: info@ffariq.ca
Web site: www.ffariq.ca

Phone number: 418 529-4734
Toll free: 1 866 529-5868
Fax number: 418 529-0456
Fax number toll free: 1 866 388-8860



Fédération des familles d'accueil
et ressources intermédiaires
du Québec

EDITORIAL (following)

reach as many members as possible. This event will take place on October 21st and 22nd at the Delta Hotel in Trois-Rivières. More information about this will be sent to you by the end of summer.

To conclude, I would like to take this opportunity to wish you all a happy summer. Be proud to be part of such a great organization, and do not hesitate to share your comments or suggestions with us about your conditions, representation and services.

Let us support you and be your voice! Thank you for your confidence!



Geneviève Rioux
FFARIQ's President

Word of the general director

NEW WEBSITE

In our previous Inform'accueil, we informed you of the revamping of a our website.

The new site presents revised content on important files concerning you. Objectives have been set to guide the process of redesigning our new site, including:

- The notoriety and credibility of the FFARIQ as a key actor in the defense of the rights and interests of the resources; Making the FFARIQ website a reference tool for foster families, youth professionals, joint service organizations and the media;
- Highlight the social media of the FFARIQ to build exchanges;

Our new website is active since the end of January and I invite you to go take a look. All the relevant information is there.

BACK ON THE NATIONAL DISAGREEMENT

As we indicated in our previous releases, we are still in court in the matter of our national disagreement, challenging the institutions' refusal to reimburse us for the specific expenses for which you have made claims. According to our latest estimates, our attorneys estimate that the total value of the claimed expenses, which could be paid to all foster families, would be over \$ 750,000 on presentation of supporting documents should we succeed. Following a hearing before the Quebec Superior Court (an application for judicial review by the Department), and for which the court ruled, the resumption of the hearings in front of the arbitrator assigned to the case will resume in the coming months. We won the first round of this important file. To be followed.

LEGISLATIVE AMENDMENTS TO THE HUMAN RIGHTS AND YOUTH PROTECTION ACT

Last fall, the FFARIQ presented its memorandum to the parliamentary committee concerning the amendments it wishes to see appear in the bill. Our brief can be consulted on the FFARIQ website. In the coming months, the bill will be debated clause by clause by parliamentarians and subsequently the amendments to the law will come into force when they are adopted by the National Assembly.

On several occasions over the last few months, we have met with both the minister responsible for the bill and the opposition members about the youth file. While I'm writing these few words, the FFARIQ maintains the hope that its requests will be retained.

New employee in FFARIQ's team

We are pleased to welcome Ms. Elisabeth Deslauriers-Montminy as a member of our team. Ms. Deslauriers-Montminy has extensive experience in soliciting and seeking partners. There is no doubt that her experience will be used to support union representative in the preparation and implementation of the upcoming poaching period, as well as improving service to members.

We welcome her in our team.



[Continued on p. 3]



DISCUSSION AT THE PARTNER TABLE

Representatives of the negotiating parties met again on April 10th to discuss the follow-up to certain issues undertaken since last year and to agree on certain modalities of application on the differences between the parties. Topics discussed included:

- The Frame of Reference IR-FIR and its implementation planned for December 2017;
- The instrument for the determination and classification of services and whose guide will be the subject of an update to come.
- Experimentation of the system for assessing the quality of services rendered to a user entrusted to an IR-FTR;
- And finally, the implementation of the training plan 2017-2018.

To learn more about these issues and to follow the progress of these files, I invite you to regularly consult our website and to keep in touch with your representatives of the regional committees. They receive all relevant information to answer your questions.

I would like to take this opportunity to wish you a very nice summer 2017, hoping to meet with you at our next symposium of October 21 and 22, which will be held in Trois-Rivières.



François Garon
General director

Orientations, priorities and criteria concerning continuous training for the year 2017-2018

TAs provided by the Group Agreement, the mandate of the National committee on concerted action and agreement monitoring includes defining the national orientations and priorities concerning continuous training and professional development as well as determining the general criteria of distribution and use of the allocated funds. For the year 2017-2018, we inform you that training priorities agreed by the parties are as follows:

Priorities	Troubled Youth
1	Standard First Aid and CPR
2	Form for the determination and classification of support and assistance services
3	Frame of Reference IR-FTR
4	Looking After Children (LAC) Approach
5	Attachment Disorders
6	The Development of the Child
7	ITCA or OMEGA
8	Drugs and Addictions
9	ADD

We remind you at the same time that following the Group Agreement, it is your responsibility to the continuous training activities implemented by the Local committee on continuing training and professional development of your region in order to maintain an adequate level of competency.

Regarding the Bill 90 training, it is still not part of the national orientations. Therefore, you do not have to follow it, since it has not yet been adapted to the reality of foster families.



Olivier Auchu
Union representative

Essential documents of a resource

In the last few months, some resources have contacted us to tell us about the problems they face with the establishment of their region. Before taking any steps, we often ask resources to provide us with documents that give us an overall picture of the situation. It was at this point that we found that some of them did not have their personal files and their specific agreements, which, let us say, are important documents. I would therefore like to take this opportunity to remind you of all the documents a resource must always have in their possession:

1. YOUR PERSONEL FILE

As you know, the establishment may take 30 days to send you a copy of your personal file. In accordance with the Act respecting Access to documents held by public bodies and the Protection of personal information, the establishment will reply to you within 20 days of receipt of the access request. In the event that the deadline is not respected and the establishment has not notified you of the additional 10-day period prescribed by the said Law, you have a right of appeal to the *Commission d'accès à l'information du Québec*.

So, knowing that the deadlines can be long and that an administrative inquiry can be carried out at any time, I strongly urge you to apply for your personal file as soon as possible.

My advice: make a single request for your file from the opening date of your resource. Then, each year, make a request for the part for the last year. Advantages? You will save time, you will be informed of the notes entered by the social worker and you will be better prepared for an administrative meeting with the establishment, if there is any meeting.

Please note: when filing your application, be sure to include the names of the persons who are registered in the contract. Thus, if you are two persons to the contract, please enter both names. In the event that you enter your name, while your spouse is also in the contract, you will only receive the part of the file that concerns you.

2. YOUR SPECIFIC AGREEMENT

Keep your specific agreement in a safe place. This is a contract that you have signed with the establishment and that defines, among other things, the number of places, the category of children you are hosting and the duration of your contract. If you do not have this document in your possession, I invite you to request your agreement with the evaluator of the quality of the services of your establishment.

Please do not hesitate to contact us for more information



Maude Delagrave

Maude Delagrave
Union representative

Tutorship

When a child is displaced from his family environment, the primary role of the DYP is the return of the child to his parents. So what happens when the return of a child to his family environment is impossible?

The most common scenario is placement of the child in a foster family until the age of 18, commonly referred to as «placement until majority». Sometimes the choice is to offer tutorship to the host family. In this article, we will inform you of what this choice implies.

Firstly, in order for tutorship to be possible, three criteria must be met. The child is an orphan, his parents do not assume their obligations of care, maintenance and education, and he would likely be in danger if he returned to his parents.

Once the tutorship is granted, you will act as the holder of parental authority. Clearly, this implies: the right of custody, supervision, education and the obligations of care and maintenance. It is the tutor who makes all decisions about the child. For example, he authorizes the child's attendance and departure, signs his application for a passport, chooses the school the child will attend and ensures the exercise of the child's civil rights. The tutor may thus institute proceedings in the name of the child in tutorship. As tutor, you will administer the child's property, ensure its protection and exercise its civil rights.

IS THIS THE BEST CHOICE FOR MY FAMILY?

If you have developed a strong emotional bond with the child, want a long term commitment, have the ability to educate and develop the child, are able to cope with the parents and the extended family of the child if ties are maintained between them, it is a choice that fits you. If, on the other hand, you believe that it is impossible for you to compromise with the child's natural parents, placement up to the majority is better suited to you since the DYP can act as a bulwark if the relationship with the biological parents is toxic. In addition, by remaining a regular foster family, you are protected by your collective agreement which stipulates in article 3-8.07 al 2 that:

«The establishment may not require the transportation of the resource for the biological family»

In addition, Article 1-3.04 of the collective agreement reiterates that the welfare of users is a shared responsibility. By sharing the responsibility of the child with the youth center, you benefit from the infrastructure in place to help you care for the child. Moreover, by

remaining a regular host family, you will not be left to yourself to manage the relationship between the child and his or her biological parents. You will also continue to be able to exercise your rights under the collective agreement.

On the other hand, for a family whose relations are friendly with biological parents or whose biological parents are totally absent, tutorship may be an appropriate choice. This family will have much more autonomy in its family relations with the child and the daily management of the family will be alleviated. For example, you will not have to deal with the various stakeholders and the administrative structure of the establishment. In some cases, this will be beneficial for children who feel institutionalized by the functioning of the DYP.

WILL I CONTINUE TO RECEIVE FINANCIAL ASSISTANCE?

The answer is yes. To do so, you will need to complete an application with the establishment. Thereafter, the amount will be determined regardless of the tutor's income. The amount is based on scales similar to those used for a child in foster care. The youth center will determine the level of services required by the child using a grid designed for this purpose. This grid is the same used to establish the needs of a child entrusted to a foster family. It includes a daily basic fee, an additional daily fee, a lump sum, a daily allowance and a monthly lump sum.

In short, each case is a case in point. We hope that these clarifications will allow you to make an informed choice if the guardianship is offered to you. Do not hesitate to make this suggestion to your resource person if you believe that this choice is in the interest of the child and your family.

Kind regards,



A handwritten signature in black ink that reads "Étienne Marquis".

Étienne Marquis
Union representative

PETALES Québec

Beyond what eyes
can see ... the unknown



Like any social gathering, it is common to introduce ourselves to the different people present. Then inevitably comes this second question; What do you do for a living? Depending on the interest in our response, the conversation may continue or simply end. Our response may also create skepticism and even discomfort with the unknown.

LET ME EXPLAIN...

Introducing yourself as the director of PETALES Quebec instantly titillate curiosity. Is it an ecological organization or a horticulture company? Then begins a succinct description of our mission and its cause. From the pronunciation of the words attachment disorders, the perception change immediately. Different reactions will launch me into a mini presentation while hoping to be precise or I receive some comments inviting me unequivocally to discuss other things. You may think I'm too susceptible or exaggerating? Perhaps, but this situation has happened so many times.

THAT DESERVES TO BE CONSIDERED ...

I realize how these words, *attachment disorders*, are misinterpreted. They are quickly interpreted as a parent-child relationship problem that automatically involves parents. Then we ask ourselves, what's wrong with them?

It was after the Second World War that Mr. Bowlby, followed by his studies and researches colleagues, developed the theory of attachment. This new theory has pushed and confronted the world of child psychiatry and psychology. However, over the years and especially with advances in the scientific fields of mental health and psychology, it has succeeded in imposing itself. But, is it fully known and recognized in practice?

STRONG TO NOTE THAT NO ...

However, the construction of the attachment bond is indisputably linked to the developmental stages of the child during his life in vitro and particularly in the first two years of life. Note that birth itself is a key element. We know beyond a doubt that the environment around this attachment bond construction plays a major role. There are essential conditions that can ensure a secure attachment bond.

Important loopholes in this process can dramatically destabilize the construction of attachment bond as, among others; An unfavorable environment due to the child's illness requiring multiple hospitalizations, prematurity, health of the main attachment figure, traumatic events, successive ruptures and abandonment. The effects are biopsychoneurological. The sequelae can be severe and for some permanent. We assure that we do not dramatize by asserting that the fate of these children is fragile and at risk of great torments to adult life.

To say that attachment disorders are a mental health problem is speaking with full knowledge of the facts. The DSM5 has recognized this for several years. It is also at a very early age that such a diagnosis can be confirmed.

Curiously, we are often inclined to trivialize the whole thing while retaining the analysis of a problem of parental relationship. This is what we know and what we have been practicing for a long time.

Beyond this perspective, there is a large part of the unknown which are the challenges of attachment and attachment disorders. It is fascinating to discover the different aspects. The clarity of this acquired knowledge paves the way for a new practice in the service of these different children and their parents.

Danielle Marchand

PETALES Québec

Sponsors

Dear resources,

For several years, we have had the chance to collaborate with a few companies throughout Quebec to offer you a discount card in several stores.

It is with great pleasure that I announce that as from next September, several companies working in a multitude sphere of activities will join our new discount card. Thanks to these new partnerships, you will benefit from 5 to 35% discount in their various stores.

Moreover, in order to benefit as many families as possible, the local businesses of the other regions represented by the FFARIQ will also be solicited. It is an opportunity for them to increase their readership and for us to thank you for your wonderful work with our children. Once the sponsorship research is complete, you will be informed of the various partnership agreements between the FFARIQ and the merchants in your respective regions.

Do you own a business? Do you know someone who owns a business? Let us know through our Facebook page or by contacting me to find out how he can support us!

This year's symposium is likely to surprise the most skeptical. Indeed, your excellent work deserves to be rewarded. Many prizes from our various partners will be awarded in each region.



Élisabeth Deslauriers-Montmigny
Secretary

Longitudinal study of the fate of young people in foster care

In the coming weeks, some of you will receive by mail an invitation to participate in a longitudinal study on the future of children in Quebec.

This study, sponsored by the National School of Public Administration, targets young people aged from 16 to 18.5. Members of the research team will contact your child in order to invite them on a voluntary basis to participate in this study for a certain fee for their participation.

The FFARIQ is committed to collaborate to promote this study which, moreover, has been very well received by JEFAR who have been our partners for a long time.

FFARIQ day at Valcartier

Dear resources,

It is with great excitement that we announce that for the first time, FFARIQ's families members will be honored on a special and exclusive day in partnership with the Village Vacances Valcartier.

We work very hard to reach several partners to make this wonderful day a success on the whole line!

More details will be communicated later! Especially in regards of the date.

Again thank you for your dedication and your good work!

Drawing contest

To mark the creation of the new Facebook private groups from all regions, the FFARIQ offers its drawing contest on the theme «**Draw your best summer holidays**». This year, we invite all children in your resource to participate in this artistic creation.

To tackle this theme, «**Draw your best summer holidays**», the children can give free rein to their imagination, their creativity and show their personality.

Through to your differences, you will form the identity and the diversity of your region!

PARTICIPATING IS ALREADY WINNING!

Winning drawings from each region will become the front page of the Facebook group of their region for a year! This will allow each account to be unique.

AT YOUR PENCILS!

To participate, you will need a sheet in letter format, choose pencil, marker, painting, collage of your choice! Do not forget to put your first

name, age, phone number and region on the back of the sheet. Please note that all unidentified drawings won't be taken into consideration. Once your drawing is complete, send it to us by September 1st at the following address:

Fédération des familles d'accueil et ressources intermédiaires du Québec

Ref.: Contest of drawings

8500 Henri-Bourassa boulevard, unit 256
Quebec City, Quebec G1G 5X1

The winners will be selected by their respective regional committee and an announcement will be published on the main FFARIQ Facebook page. Also, at our symposium which will be held on October 21 and 22 in Trois-Rivières, all the drawings received will run through a screen during the dinner.

For more information, please contact info@ffariq.ca

By participating in this contest, you authorize the publishing of your drawing.



The FFARIQ in humorous form

Here is our story in humorous form, it is alive, it is contagious, but little known for most of you. One of the most beautiful wealthiest of our region is our kids with their potential to live their dreams. We are lucky, because this creation brings happiness to those who ask to be loved. It is called FFARIQ (Federation of Foster and Intermediate Resources in Quebec) and in our region, we define it as the human body.

To begin, the provincial FFARIQ is the brain, it sends the electric shocks. Then, our regional committee is the nervous system, it transmits the information of the brain to the foster families;

At first glance, foster families are the heart and lungs. The heart, because without it, they do not have reasons to exist and the lungs allow those from above to breathe by providing advice and services; Then we have the training that is the acquired, the knowledge and the experience. It clarifies and facilitates the role of each function; it is obligatory;

Then, children are the members of the body, the most important parts. What would it do without them?

0 to 2 years, the first ones engage at the beginning of their life by allowing themselves to perceive the world which surrounds them, by their five senses like the hearing, the smell, the taste, the touch and the sight. They will not be bored, everything is wonderful to them. We're here to help them get started.

2 to 4 years, they are the legs that allow to dance, to run, to discover.

5 to 10 years, they are the ears that allow listening and begin to be influenced.

11 to 14 years, they are the hands, hence the expression: «to take charge» slowly but surely.

15 to 18 years, they are the trunk, because they begin their learning to get into adult life;

Then there are the youth centers (administrative side), the internal bodies and they represent the services and the support team. They are the regulating organs like blood. They facilitate the work of foster families by carrying out specific tasks;

As for the government, they are like a god. We hear about it, but we do not know what it's used for. On the other hand, it has a paying role; the collective agreement, is like mythology (the fabulous story of the gods); It is the resource, documentation and method to help foster families play their role;

To conclude, the human body like foster families, can function without all their members, but cannot flourish so long.

Dear members, your committee are here for you, come and meet us when we go to your area. It is always a pleasure to answer your questions.

Sincerely,



A handwritten signature in black ink that reads "René Lévesque".

René Lévesque

administrator and president of the Abitibi-Témiscamingue's committee

The Regions

THE REGIONAL COMMITTEES

Info

03 04
07 06b
08
11 09
13

Québec (03)

A private FFARIQ facebook group for Québec city was created to allow FTR members to share and break the isolation from our role as foster family. To join the group, you can go to your Facebook page and send a friend request to **fboutin@ffariq.ca**. By doing that, you will be integrated into the private group FFARIQ-Québec 03.

The Regional Annual Meeting of your regional Committee will be held on Thursday, June 8, 2017 at 4:00 pm. The meeting will take place at the Auberge Québec located at 3055 boulevard Laurier, Québec. A dinner (buffet) will be served during the meeting. We invite you to reserve this date on your agenda since our provincial president, Mrs. Geneviève Rioux, will be present and will share her experience as foster family and answer your questions. A letter giving you the contact information to confirm your presence was mailed to you in the middle of May.

The training on Law 90 for the foster families is still pending in our region. We are awaiting the preparation of a specific training by the youth center.

We remind all of our foster families that the only mandatory training under the terms of the frame of reference of the Ministry of Health and Social Services that governs our FTR criteria is CPR and General First Aid. Your duty is to find a training organization, to register, to pay and then to make a refund request to the youth center. You must then forward a copy of your certificate to your quality service provider for a copy to be filed in your personal file. (Page 53).

All other courses are strongly recommended, but not mandatory.

The youth center is currently working on a document to regulate the time limit for the validation of judicial records provided from the frame of reference of the Minister of health and social services (page 52).

Please do not hesitate to contact a member of your regional committee for more information or visit the FFARIQ's website <http://ffariq.org>

Christiane Robitaille, administrator and president
418 842-0768
crobitaille@ffariq.ca

Mauricie (04)

Hello dear resources,

Summer is arriving and with this comes vacation with our children. I take advantage of the moment to wish you all a great summer, take quality time with your loved ones.

We would like to remind you that for those who are still not part of our private Facebook group, here is the procedure; You must do a search on Facebook with the address ffariq-mcq@outlook.com and then send me a friend request. Please note that this account is strictly professional and related to my position as regional president. When the request is accepted, it will be easier to add you to the group. Thanks to this one, you will have answers to your questions more quickly, access to a lot of information and all the necessary forms in our FTR role.

As for our regional survey, we have had many respondents and we thank you very much.

As a follow-up to this one, we realized that in the answers given, several informed us that your classification was not right according to the needs of the child. We would like to inform you that if you wish to have this checked, please contact Mr. Jean-François Rioux

by e-mail at jf.rioux.77@icloud.com. He will be happy to review that with you. If you are subsequently unhappy with the results and think there is a need for revision, please contact Mr. Rioux again and he will be in a position, if necessary, to accompany you during a protest meeting.

On another note, we are pleased to invite you to our annual regional meeting, which will be held on June 7th at Complexe Laviolette at 9:30 am. Afterwards, you will be able to attend the conference given by Mrs. H el ene Allard, who will speak about ADHD under the theme: «I have airplane gas in my ladybug wings! We invite you to register by phone at (819) 696-8592 or by e-mail at ffariq-mcq@outlook.com, as a cold buffet dinner will be served and it is important that we know the number of People who will be present.

To conclude, thank you for being present at our meetings, to be participative on our Facebook group and to call us in case of need or questioning. Have a great summer.

Sylvain Bilodeau, administrator and president
819 696-8592
sbilodeau@ffariq.ca

Batshaw (06b)

I wish to take the opportunity to thank everyone who was present at our annual Christmas dinner and at our St Patrick luncheon. It was great to see you all and in such great numbers. The committee and myself wish to extend our best wishes for the new year.

Since our new president, Mrs Genevieve Rioux has taken full lead, we already see changes for the best interest of the members. She has taken the position with an open mind and an open heart and we support her in her quest for change.

Thank you again from myself and the committee for showing your support. We are there for you.

We would like to remind you to not hesitate to call us. We are there to help, not when it's too late, but to prevent and support you no matter what.

Claudette Gauthier, administrator and president
450 659-4491
cgauthier@ffariq.ca

Outaouais (07)

Your regional committee is currently coordinating with the Youth Centers to organize a training session on adolescents. This event will take place at the partners symposium during the foster family week in October 2017. An invitation will be sent to you shortly. In the meantime, you will be invited to attend luncheon with activities for children in our various Outaouais's territories.

We invite your participation in large numbers. The exchanges between the resource are always friendly and very rewarding.

In addition, it is with pleasure that we will soon have a private Facebook group that will be specifically for foster families in the Outaouais region. In order to be part of this group, you must provide us with an email address by contacting Lucie Renaud at 819-669-8948.

To conclude, we wish you all a happy summer and look forward to seeing you soon.

Donatienne Dubé, administrator and president
819 210-6449
ddube@ffariq.ca

Abitibi-Témiscamingue (08)

Dear Resources,

We thank you for trusting us as your regional committee of the FFARIQ. Special thanks also to the 6 people who always work hard to support this committee.

In the last few months, we have traveled to all areas of Abitibi-Témiscamingue to meet and answer all your questions. Do not forget that we are here for you.

In addition, a liaison officer is now part of the team in order to inform our native communities in the region.

Also, we have created a private FFARIQ Facebook group for your

region only. This will allow you to receive information faster, ask your questions and even discuss between you. Come join us, we are here to help you. To participate, please contact Ms. Diane Mantha at 819-764-4004 or Ms. Céline Larivière at 819-727-8042 to provide an email address. Afterwards, they will be happy to add you to the group.

Your regional committee organizes regular meetings and this always with the aim of giving you follow-up from the youth center or the provincial FFARIQ.

I would like to take this opportunity to wish you all a very nice summer.

Sincerely,

René Lévesque, administrator and president
819 333-9370
rlevesque@ffariq.ca

Côte-Nord (09)

Firstly, I would like to thank the families who came for training on the cadre de référence and the determination and classification guide. It was a pleasure for me to meet and discuss with you.

As you can see, we are in a wind of change where the child will be at the center of everyone's concerns and I am very proud of it. Be worthy of the work you do and the good you give to these children.

Your regional committee is always working hard to give you an excellent service. As you know, in February we launched our Facebook private group where 45 foster families are already active. Thanks to this group, you will be able to receive information, ask your questions and even exchange among you in order to obtain judicious advice and testimonies. What is important is that everything is

done in a confidential and respectful way. Families who are not yet registered can do so by sending a friend request to Mélanie Gagnon FFARIQ. Then, once I have accepted you, it will be easier for the committee to add you to the private group.

In addition, I would like to inform you that this year your regional ARA will be held in Baie-Comeau. A letter will be sent to you with more detail during the month of June.

On my behalf and on behalf of your regional committee, we wish you a wonderful summer and enjoy every moment. Do not forget that we will be happy to answer you during the summer if necessary.

Melanie Gagnon, administrator and president
418 587-2296
mgagnon@ffariq.ca

Gaspésie/Les Îles (11)

I would like to take this opportunity to wish you all, the resources of the Gaspésie and Iles-de-la-Madeleine regions, a beautiful summer. Take the time to enjoy every moment.

We work very hard with the establishment so that you can be recognized for your fair value and that your rights along with your interests are heard. Étienne Marquis, your union representative as well as myself, will continue to meet each of the regions during the year, beginning with the Iles-de-la-Madeleine region during June 2017.

Basic training will begin soon and we will advise you when the time comes. I would also like to thank the members of our committee for their involvement in making progress.

Whatever your questions, do not hesitate to contact us. We are here to help and advise you.

Hope to meet you soon.

Gaëtan Lussier, administrator and president
418 752-6023
glussier@ffariq.ca

Laval (13)

It is fair to say that a new era is beginning, as we have elected a new president, Ms Geneviève Rioux; the people of the Laval region and I wish her once again a warm welcome and success throughout his tenure. We hope that the FFARIQ will continue its good momentum, always promptly and efficiently.

On this occasion, I would like to thank Madame Jacinthe Boucher, who has done a colossal job and without whom we may not be where we are today with all the benefits that follow.

As always, the Laval region maintains service to members as a priority and meets resources as often as possible. We had the pleasure, with our union representative, to organize in November, a dinner-meeting where 34 people were present. Many new resources had responded to the call and were delighted with the experience. As for the inevitable Christmas party, thanks to several

sponsors who have supported us for several years, the event was a great success. Later on, on April 18, we organised a luncheon where the president was invited. People really enjoyed this meeting where they got to know her, talk about several issues and get answers to their questions. From the point of view of the future raiding, I conducted a membership card operation with which we were able to get as many signatures as possible. It is a rather arduous task, but it pays off at the end of the line.

As for the partnership with the youth center, I must say that it is improving. There is a certain opening on their side; we wish this continues. Our regional committee is always very close. It is certain that some changes made within the FFARIQ have prompted questions and adjustments, but in the end, the desire to continue working together and to give good service to the members is our prime goal.

Vaunette Durandisse, administrator and president
450 663-0220
vdurandisse@ffariq.ca

Laurentides (15)

The committee has had several luncheons over the past few months. As always, we had the pleasure of meeting and seeing you all. We were fortunate to have with us the President, Mrs Geneviève Rioux, Mr Olivier Auchu, our union representative and the Vice-President, Mrs Ghislaine Pelletier-Robitaille. We had the joy of exchanging with the foster families on various subjects which was very interesting, informative and enjoyable.

Stay tuned, because other great meetings will be organized soon in the cities of Saint-Agathe and Mont-Laurier. In closing, the committee wants to take this opportunity to wish you and your family a wonderful summer.

Lise Plouffe, administrator and president
819 623-3814
lplouffe@ffariq.ca